

## Opinion d'André Voisin sur le congrès de l'Europe à La Haye (Juin 1948)

**Légende:** En juin 1948, André Bourgeois (alias André Voisin), secrétaire général du mouvement français "Fédération", décrit l'empreinte effective de l'ancien Premier ministre britannique Winston Churchill et de ses compatriotes au congrès européen de La Haye.

**Source:** Fédération. Revue de l'ordre vivant. Juin 1948, n° 41. Paris: Imprimerie de la Seine.

**Copyright:** (c) Fédération

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/opinion\\_d\\_andre\\_voisin\\_sur\\_le\\_congres\\_de\\_l\\_europe\\_a\\_la\\_haye\\_juin\\_1948-fr-1aacb667-b12c-40b8-b627-a54e767b51d8.html](http://www.cvce.eu/obj/opinion_d_andre_voisin_sur_le_congres_de_l_europe_a_la_haye_juin_1948-fr-1aacb667-b12c-40b8-b627-a54e767b51d8.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## Les querelles et les ententes de La Haye

### Un congrès Churchill ?

par André Voisin

Les travaillistes anglais prétendaient que leur vieil adversaire M. Winston Churchill dominerait le congrès de l'Europe. Nous n'entendons point participer à l'organisation et assurer par notre présence le succès d'un congrès Churchill, disaient-ils. Et ils conseillèrent à leurs militants responsables ainsi qu'aux socialistes du continent de s'abstenir.

En fait, M. Winston Churchill parla trois fois dont deux en séance plénière à la Ridderzaal. Il eut peu de conversations particulières avec les délégués. Son discours principal fut à la fois réservé quant au fond et prudent quant à la forme. Il fit allusion à d'indispensables transferts de souveraineté aux organismes supranationaux mais sut trouver la périphrase voulue, pour que nul ne fut choqué. Il condamna les projets de Constitution prématurés. Il aborda le problème allemand sans s'y trop engager et de la même manière celui des rapports du Commonwealth et d'une Europe unie. Il précisa que son but n'était point la formation d'un bloc occidental mais bien l'union de l'Europe entière préparant l'aménagement d'institutions mondiales.

M. Spaak s'était laissé entraîner à conseiller aux peuples de « bousculer leurs gouvernements ». M. Churchill déclara que les congressistes de La Haye n'avaient d'autre volonté que celle d'aider leurs divers gouvernements à mener à bien la lourde tâche qui leur incombe.

M. Winston Churchill, critiqué dans maints milieux continentaux, dans les cercles travaillistes et les mouvements fédéralistes, s'appliqua à désarmer ses adversaires plus qu'à combattre ses ennemis. Il y réussit sans aucun doute pour une grande part. Ayant recherché un résultat précis et l'ayant obtenu, il limita là volontairement ses efforts. Cette sagesse est exemplaire.

M. Winston Churchill est le premier homme d'État européen. C'est un magnifique orateur qui sait faire rire son auditoire et l'émouvoir jusqu'aux larmes quelques instants après. Il fut très applaudi et la salle spontanément se leva. Peut-être cependant d'aucuns attendaient-ils plus.

M. Henri Brugmans prenant la parole après lui à la séance inaugurale suscita, en affirmant sa foi fédéraliste, un enthousiasme au moins comparable et pour lui plus difficile à faire naître.

Si la presse européenne laissa penser à ses lecteurs qu'il s'agissait bien d'un congrès Churchill, les hôtes de La Haye n'en eurent jamais l'impression.

### M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud a adhéré depuis quelques mois au Conseil français pour l'Europe unie, mais il n'avait point pris une part très active aux dernières réunions internationales. N'ayant pas les préoccupations de M. Churchill, avec le talent et l'assurance qu'on lui connaît, il fonça rapidement au cœur de la bagarre, déposa sa bombe et la fit éclater.

M. Paul Reynaud proposa donc l'élection dans les délais les plus brefs d'une assemblée européenne élue au suffrage universel à raison d'un député par million d'Européens.

Adopté, un tel vœu aurait provoqué un choc psychologique considérable dans l'opinion. La plateforme de propagande proposée était séduisante et certainement excellente.

Mais s'agissait-il à La Haye uniquement de propagande ?

Les Britanniques démontrèrent une fois de plus qu'ils restent attachés aux méthodes traditionnelles d'un réalisme lent et ne souhaitent que des mesures équilibrées en matière de construction européenne. Ils

s'appliquèrent avec une unanimité touchante — voire agaçante aussi — à éteindre l'incendie allumé par M. Paul Reynaud.

Les fédéralistes, pour des raisons différentes, ne suivirent pas le député du Nord. Les amis de « Fédération » savent pourquoi nous voulons l'union du vieux continent : notamment pour préserver avec nos diversités, nos manières d'agir et de penser, nos manières d'être qui sont notre véritable richesse. L'arithmétique électorale de M. Paul Reynaud ne pouvait nous séduire. Comment accepter l'idée d'un tel mécanisme parlementaire pour le seul bénéfice de posséder un lot de bons slogans ?

M. Paul Reynaud n'obtint que huit voix.

### **L'amendement Lussan**

Le rapport présenté à la commission politique du congrès proposait la réunion d'une Constituante formée de représentants nommés par les différents parlements. C'est à cette solution que les délégués se rallièrent dans leur immense majorité.

Au cours des discussions, il avait été prévu qu'un certain nombre de membres de la Constituante européenne seraient des députés choisis dans les assemblées nationales et d'autres des personnalités prises hors de ces assemblées.

Un fédéraliste français, Me Lussan, déposa un amendement visant à ce que les constituants non parlementaires soient librement désignés par les grandes organisations économiques, sociales et culturelles, forces vivantes des pays, dont on voulait justement s'assurer le concours en rejetant le principe d'un recrutement trop strictement limité, Me Lussan à la tribune précisa sa pensée par un exemple : « Si la Chambre française, avança-t-il, estime qu'il est utile d'appeler trois dirigeants de la CGTFO, il convient que les syndicalistes confédérés désignent eux-mêmes nominativement leurs représentants et non pas les députés.

L'amendement Lussan reconnaissait certes un droit aux communautés sociales que l'orthodoxie de la démocratie bourgeoise ne leur reconnaît pas. Cette pointe fédéraliste n'était cependant guère pénétrante.

Il n'empêche qu'elle piqua au vif M. Noël, député du Puy-de-Dôme. M. Noël proclame en chaque occasion à la fois qu'il est adversaire des fédéralistes et qu'il ne connaît pas leur doctrine. Il apporta la preuve renouvelée que sur ces deux points il dit vrai.

M. Noël assimila le fédéralisme au corporatisme puis le corporatisme au fascisme et au nazisme. On ne saurait être plus aimable et de meilleur ton dans une réunion internationale convoquée expressément pour marquer l'union des volontés et des cœurs.

Nous laisserons le soin aux compétences d'exposer si le nazisme était corporatiste ou non. Ce que nous savons bien, quant à nous, c'est que si le fédéralisme présente dans plusieurs domaines des similitudes avec le corporatisme des encycliques, il est comme lui le contraire, et dans son esprit et dans ses structures, du corporatisme fasciste. Les deux premiers visent à établir les conditions du rassemblement spontané des citoyens au sein d'institutions fondées à leur initiative et gérées par leur soin. L'autre recherche l'encadrement des forces politiques et économiques de la nation selon un plan établi par le gouvernement ou le parti et exécuté par les hommes du régime. Ceux-là entendent que les collectivités soient représentées devant l'État, celui-ci que l'État en quelque sorte les absorbe, transformant leurs conseils, selon le mot de Mussolini, en « simples relais administratifs » entre l'individu et l'autorité centrale.

Le parlementarisme classique nie l'existence des communautés. Cette attitude peut à bon droit être jugée par trop simpliste. M. Brugmans nous faisait remarquer, après l'audacieuse intervention de M. Noël, que c'était rendre un éloge immérité au dictateur italien que de crier au fascisme dès qu'une tentative était engagée pour pallier aux imperfections du système politique actuellement en vigueur dans les pays occidentaux. Ne peut-il donc exister d'autres réformes que des réformes totalitaires ?

Nous conseillons à M. Noël, qui joue trop avec les étiquettes sociales et politiques, d'étudier les thèses fédéralistes ou tout au moins les encycliques. Ses électeurs catholiques — pensons-nous — sont en droit de formuler le vœu qu'il ne confonde plus la doctrine de la Rome des papes avec celle de la Rome des faisceaux.

### **La cohésion anglaise**

Les lecteurs de cet article auront remarqué que nous écrivons « les fédéralistes » — toutes les nations européennes comptent des fédéralistes.

Nous avons noté que M. Paul Reynaud n'avait obtenu que huit voix amies. M. Louis Salleron qui défendait la constitution d'une Cour suprême autorisant chaque Européen à assurer la sauvegarde de ses droits contre une « justice » nationale partisane, qui défendait donc l'institution première et majeure de la civilisation à laquelle nous sommes attachés, s'il, gagna la partie, n'eut pourtant pas tous les soutiens actifs sur lesquels il aurait dû pouvoir compter parmi ses collègues de l'Université française. Nous avons relaté le vif incident survenu entre M. Noël et Me Lussan, soutenu, particulièrement par les fédéralistes parisiens. Nous aurions pu aussi raconter la longue controverse qui mît aux prises un certain nombre d'économistes français et les militants de la CGTFO. Ceux-ci n'obtinrent — grâce à une vigoureuse offensive de M. Mathé — que fut inscrite dans la résolution générale la phrase relative à la participation des syndicats ouvriers à la direction de l'économie qui leur tenait particulièrement à cœur, qu'à la dernière séance plénière.

Nous n'avons pas écrit « les Hollandais » ou « les Français », la « position hollandaise » ou la « position française » ; par contre nous avons écrit les Britanniques. Les Britanniques, en effet, ont témoigné d'une cohésion extraordinaire. Parfaitement organisés et outillés, distribués en bon ordre dans les diverses commissions, intervenant au moment opportun pour se soutenir les uns les autres, travaillistes, libéraux et conservateurs se retrouvèrent toujours ensemble lors de la conclusion des débats essentiels.

Si nos amis d'outre-Manche voulaient bien accomplir quelques efforts supplémentaires — nous ne prétendons pas qu'ils n'en aient jamais accompli — pour comprendre les réactions, les besoins et les difficultés de ceux qui n'ont pas l'honneur d'habiter dans la grande île, nous n'y verrions pour notre part rien à redire.

Une plus grande solidarité française ne serait certes pas condamnable. Mais ce qui nous apparaît infiniment souhaitable c'est que tous les peuples européens, et tous ensemble, profitent de l'exemple anglais. Quand un tel esprit de mutuel respect et de compréhension réciproque, quand un tel sens de l'équipe existeront au sein de la communauté européenne, peu de problèmes resteront sans solution.

Des rassemblements comme celui de La Haye, en dépit des heurts inévitables, aident à la naissance de ces sentiments, mettant en lumière le dévouement indéniable de tous à la cause commune, et c'est sans doute un de leurs intérêts les plus précis. Diversité et unité sont les mots-clés de la situation européenne.

M. Winston Churchill n'a pas dominé le congrès mais ses compatriotes l'ont dominé. Parmi eux une quarantaine de parlementaires travaillistes ont défendu, avec la même énergie, les mêmes points de vue que les conservateurs. Pourquoi donc les autorités du parti prétendaient-elles qu'il fallait boycotter La Haye ? Nous connaissons quelques socialistes belges ou français qui, ayant suivi la consigne sans autre conviction que celle qui leur était prescrite outre-Manche, auront de la peine à s'expliquer.